



Séance du Conseil municipal Du 14 décembre 2022

SYNTHESE DES DELIBERATIONS PRISES

Nombre de conseillers élus : 11

Membres en fonction : 10

Membres présents : 8

Membres absents excusés avec procuration : 2

Membres absents excusés sans procuration : 0

Le quatorze décembre deux mille vingt-deux, le Conseil municipal s'est réuni en séance publique à dix-huit heures trente minutes à la salle du Conseil municipal de la mairie de Mayres, sur la convocation de Monsieur le Maire en date du 8 décembre 2022 conformément aux articles L. 2121-10, L. 2121-11 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales et sous la présidence de ce dernier.

Membres présents : Mesdames BLANCHARD Geneviève, GROSJEAN Mélanie, PIQ Eliane, Messieurs BOUGUIN Rémi, GELLY Marc, LAURENT Guy, VACHER Christophe, VIDAL Roger.

Membres absents excusés ayant donné procuration : LINDERS Annemieke à Marc GELLY, GARDIEN Jean-Marie à Guy LAURENT,

Membres excusés sans procuration : néant

Secrétaire de séance : Marc GELLY

Numéro	Objet de la délibération	Résultat du vote
DB422022	Autorisation de signature de la convention d'adhésion au service de médecine professionnelle et préventive du Centre de Gestion de l'Ardèche à compter du 1^{er} janvier 2023 et résiliation de la convention d'adhésion auprès du service de médecine professionnelle établie auprès de APIAR à Aubenas ;	Approuvée
DB432022	Apurement des créances irrécouvrables prescrites, budget eau et assainissement d'un montant total de 128.80 €.	Approuvée
DB442022	Autorisation des dépenses d'investissement avant le vote du budget principal avant le vote du budget primitif 2023 afin de pouvoir faire face aux dépenses d'investissement du 1 ^{er} trimestre 2023, dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2022, soit un montant de 99 362.30 €.	Approuvée
DB452022	Autorisation des dépenses d'investissement avant le vote du budget eau et assainissement 2023 , dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2022 soit un montant de 56 696.28 €.	Approuvée
DB462022	DM n°4 budget principal Modification des prévision budgétaires par virement de crédits en dépenses de fonctionnement au compte 6558 afin de prendre en compte des dépenses supplémentaires liées à la participation au SIVU école.	Approuvée
DB472022	DM n°4 budget eau et assainissement Modification des prévision budgétaires par augmentation de crédits en section d'exploitation d'un montant de 1478 € correspondant au paiement de la redevance de prélèvement à l'agence de l'eau.	Approuvée
DB482022	Exonération exceptionnelle de loyer En soutien au boulanger de la commune qui rencontre des difficultés de trésorerie pour faire face à la hausse du prix des énergies et des matières premières, le Conseil municipal décide d'alléger les charges de ce dernier en réduisant le loyer du commerce de moitié jusqu'au 30 juin 2023.	Approuvée
DB492022	Autorisation de signer la convention de servitude de passage d'une canalisation privée sur la voie publique communale avec Mme CJ en vue de procéder à l'installation d'un assainissement individuel conforme sur son terrain de l'autre côté de la route.	Approuvée

